



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 12 mars 2018

Présents : **Président :** Laurent CHABAUD.

Membres : Mohamed AROUS, Sami CHAOUCH, Amadeu DO REGO, Christophe BOULON, Gérard GRANJON, Michel GREGOIS, Jean Luc COMACLE, Guillaume CIMIER, William BARRE et Thierry BOLZE.

CTDA : Jean Claude LEFRANC

Excusés : **Membres :** Roger ANDRE, Muharrem YUKSEL, Moussa TALL et Lucien CHARBONNEL.

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

- ALILECH Bassem : Certificat médical pris en compte
- BEN EL MEKKI Merouane : Courrier transmis à M. CHAOUCH
- BERGER Guillaume : Indisponibilité prise en compte
- BOUABBACHEldhir : Rapport reçu
- BOURAS Ali Khaled : Certificat médical pris en compte
- CHALA Nassim : Demande traitée par M. DO REGO
- CHEKIR Bilal : Courrier pris en compte
- DUCHENE Yvan : Courrier transmis à M. CHAOUCH
- GEDIK Onur : Demande transmise à M. GRANJON et M. BARRE
- KANDY Younès : Indisponibilité prise en compte. Attente certificat médical
- LUGOT Grégory : demande transmise à M. CHABAUD et M. CIMIER
- LUONG Max : Courrier transmis à M. CHAOUCH
- MESSALTI Youcef : Courrier transmis à M. CHAOUCH
- MOKHBI Sid Ali : Courrier transmis à M. CHAOUCH
- OURRI Julien : Certificat médical pris en compte
- OZDEMIR Safa : Indisponibilité prise en compte
- ROUX Romaric : Modification indisponibilité prise en compte

Courriers des clubs :

- F.C. LA GIRAUDIÈRE BRUSSIEU : Courrier transmis à M. CIMIER
- EV.S. GENAS AZIEU : Demande transmise à M. BOULON
- EL.S. DE GLEIZE : Demande transmise à M. YUKSEL
- HAUTE BREVENNE FOOTBALL : Demande transmise à M. ANDRE
- ET.S. LIERGULOISE : Demande transmise à M. YUKSEL
- RHÔNE SUD F.C. : Demande transmise à M. YUKSEL et M. GRANJON
- FC.FRANCO ESPAGNOL ABANILLA : Demande transmise à M. GRANJON

DECISIONS

Audition no 3 : Suite à l'audition du lundi 5 mars 2018, les JAD IDRANI Ismail, IDRANI Mohamed Amine et IDRANI Rami, appartenant tous au club de MDA FOOT sont distraits de désignation à compter du jour de l'audition pour une durée de 3 mois (soit jusqu'au 5 juin 2018).

Arbitres distraits de désignation suite absence à matchs ou indisponibilité tardive :

NOM	PRENOM	CATEGORIE	RENCONTRE	DATE	RETRAIT MATCH	RETRAIT POINTS (D)
BIAGINI	FLAVIEN	DISTRICT JAD	STE FOY/FC SUD OUEST	04/02/18	15 JOURS	10



PV 379 DU JEUDI 15 MARS 2018

BOUYAHIAOUI	YLIES	DISTRICT JAD	ST ROMAIN GAL/CORBAS	03/03/18	A CONVOQUER	10
BRAHMI	GREGORY	DISTRICT JAD	FEYZIN/CHAPONNAY MARENNES2	03/02/18	30 JOURS	10
CHBIKA	ISMAIL	D4	FUTSAL LIONS LOISIR2/FUT.MT OR.ES5	11/02/18	30 JOURS	10
DE CARVALHO	ENZO	DISTRICT JAD			15 JOURS	10
ES SALIH	RHAYANE	DISTRICT JAD	BEAUJOLAIS FOOT/NEUVILLE2	03/03/18	30 JOURS	10
HEMAMID	NABIL	DISTRICT JAD	BROUILLY VAUX/FC RIVE DROITE	03/03/18	15 JOURS	10
KONTA	LANG	DASS3	DECINES UGA/ MANISSIEUX	03/03/18	15 JOURS	10
MAHFOUDHI	LOTFI	D4	TRINITE2/ES ST PRIEST2	04/03/18	A CONVOQUER	
MARIN	ALBERIC	DISTRICT JAD	GENAS2/MANISSIEUX	04/03/18	15 JOURS	10
RIGOLET	FREDERIC	D2	AM,LYON FUTSAL3/LIMONEST3	11/02/18	15 JOURS	10

UNAF LYON RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Newsletter #3

Repas dansant du 3 mars

L'hommage à Michel GARDON

Et les info flash diverses à découvrir...

Adhésion UNAF fin de saison 2017-2018

La campagne de renouvellement UNAF s'est arrêtée au 31 décembre 2017. Tous les anciens adhérents n'ayant toujours pas réglé leur cotisation malgré nos différentes relances vont être rayés de nos fichiers adhérents.

A compter du 31 janvier 2018, un seul tarif pour tous les nouveaux arbitres jeunes ou adultes à 20€. Vous serez ainsi « couverts » jusqu'en fin de saison. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. Malheureusement et malgré les sanctions sévères prises par notre Commission de discipline, des collègues subissent chaque saison, des outrages sur les terrains du District de Lyon et du Rhône. L'UNAF est là pour vous assister et vous représenter dans ces moments difficiles. Etre adhérent du club UNAF, permet également de bénéficier d'une multitude d'avantages. Alors sans plus attendre, tu peux régler la cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire grâce au paiement en ligne de notre site web en cliquant sur le logo du Crédit Mutuel (en haut à droite de cette page web). Tu peux accéder ensuite au formulaire électronique en cliquant sur le lien présent sur notre site web <http://www.lesiffletdugone.com> ou alors tu peux télécharger le formulaire papier et l'adresser ensuite par courrier postal avec ton paiement par chèque, à l'adresse suivante :

UNAF LYON & RHONE – District de Lyon et du Rhône de Football – 30, allée Pierre de Coubertin – 69007 LYON.

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain : menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental – **DJD** -de votre Amicale (coordonnées plus bas). Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle...

Aussi, prenez soin de garder précieusement ces coordonnées dans votre sac de sport :

Arbitres adultes ou jeunes : contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.